



La présentation du plan de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption et la relance de la plainte du MMM, demandant la disqualification de Hery Rajaonarimampianina des présidentielles de 2013, constituent les principales informations traitées par les journaux parus aujourd'hui. Par ailleurs, des hauts responsables de la sécurité rejoindront prochainement le siège des Nations Unies dans le cadre d'un stage sur la sécurisation de sommet international.

Economie et société

LA STRATEGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION PRESENTEE PUBLIQUEMENT

Le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité et le Bureau Anti-Corruption ont présenté officiellement, hier à l'hôtel Panorama Andrainarivo, la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption, plus particulièrement le plan d'actions pour sa mise en œuvre. A cette occasion, le Secrétaire Exécutif du CSI Brice Lejamble a soutenu que la volonté politique des dirigeants à travers un « leadership national » et la participation de la base conditionnent principalement la réussite de la lutte contre la corruption, pareillement à la parfaite coordination des actions. Dans ce contexte, un comité de réformes pour la mise en œuvre de la SNLC a été mis en place, à l'initiative du Président de la République et est composé d'un comité technique et d'un comité de pilotage. La coordination de l'ensemble du système anti-corruption est, quant à elle, confiée au CSI. Il a également été souligné à cette occasion qu'un programme de gouvernance sera mis en œuvre, mettant en valeur les notions clés, pour ne citer la transparence budgétaire ou encore l'accès à l'information. Selon les explications des principaux responsables, le plan d'actions pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption couvre la première période allant jusqu'en 2020 tandis qu'un second plan sera élaboré pour la période restante, jusqu'en 2025. Plusieurs innovations figurent dans ce plan de mise en œuvre, parmi lesquelles la gestion dynamique des déclarations de patrimoine autrement dit la vérification des déclarations, la saisine d'initiatives ou l'investigation dans des secteurs sensibles sans l'introduction d'une plainte, l'installation de cellules anti-corruption au sein des départements ministériels et la restructuration des juridictions anti-corruption. Le problème de l'immunité et du privilège de juridiction a également été évoqué dans la mesure où ils ont toujours constitué un obstacle aux investigations et initiatives. Il a ainsi été annoncé que des plaidoyers ont été entrepris pour que ce privilège ne soit plus accordé dans le cadre d'une enquête pour des faits avérés. A noter que cette séance de partage du document stratégique sur la lutte contre la corruption a été organisée conjointement par le ministère de la Justice, le ministère des Finances et du Budget, le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité, le Service de renseignement financier ou SAMIFIN et le Bureau Anti-corruption (Madagascar Laza p.3)

- *Durant son intervention, Jean Louis Andriamifidy, Directeur Général du BIANCO, a souligné que le rôle de son département se limite à l'enquête préliminaire et qu'il n'est plus de son ressort lorsque le dossier est transmis au tribunal. En ce qui concerne les*



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



immunités et les privilèges de juridiction, il a soutenu la nécessité de modifier la Constitution pour qu'ils ne constituent plus des barrières à une enquête (L'Express de Madagascar p.5)

- *La SNLC a identifié plusieurs points clés qui doivent être priorités si la Grande île souhaite atteindre son objectif d'obtenir un indice de 63 sur 100, d'ici la fin de l'échéance 2025. Il s'agit notamment de la réduction des impacts des crises politiques sur la lutte contre la corruption, l'atténuation des violences sociales et politiques, l'effectivité d'une justice équitable et active ainsi que l'accès de la population vulnérable aux services sociaux de base et aux fruits de la croissance économique. Madagascar Matin a tenu à rappeler que cela fait maintenant trois ans que Madagascar maintient son indice de 28 sur 100, preuve que le pays stagne en termes de lutte contre la corruption (p.4)*
- *Le maire d'Ambohimahasina, qui avait révélé l'existence d'un éventuel détournement de deniers publics, impliquant l'actuel Premier ministre, ne s'était pas présenté devant les enquêteurs du BIANCO. La Vérité s'interroge sur cette absence dans la mesure où d'une part, l'élu était présent dans la capitale les jours précédents sa convocation et d'autre part, il avait toujours clamé sa disponibilité pour l'enquête (p.3)*

Processus électoral

PRESIDENTIELLES 2013, LE MMM REVIENT A LA CHARGE CONTRE RAJAONARIMAMPINANINA

Lors des élections présidentielles de 2013, le parti politique Malagasy Miara Mianga du candidat Hajo Andrianainarivelo avait déposé une plainte contre l'actuel Président de la République, alors candidat, auprès du tribunal correctionnel et ce, pour diverses violations du code électoral. Le MMM a entre autres accusé Hery Rajaonarimampianina de fraudes et de violation de la réglementation de la propagande, d'achats de vote, de détournements de biens publics aux fins de propagande, d'abus de pouvoir dans le but d'influencer le choix de l'électeur et des contraintes des agents de l'Etat par un fonctionnaire à faire de la propagande. Le parti politique a ainsi déposé une plainte auprès de la Cour Electorale Spéciale à l'issue du premier tour. Dans son arrêt n°01-CES/AR du 22 novembre 2013, la CES a estimé que la plainte ne relève pas de son ressort mais plutôt de la juridiction répressive étant donné qu'il s'agit d'infractions pénales. Une plainte a par conséquent été déposée auprès du tribunal correctionnel le 4 décembre 2013. Cependant, aucune communication n'a été faite par le parquet quant aux dispositions adoptées pour la poursuite des infractions jusqu'à ce jour, amenant par conséquent le parti MMM, par le biais de son avocat, à déposer une requête auprès du procureur de la République du tribunal d'Anosy pour qu'il instruisse le dossier. Selon les explications de Me Rija Rakotomalala, cette initiative vise d'une part à ce que la procédure ne fasse pas l'objet d'une prescription et d'autre part, à faire constater un déni de justice (Madagascar Laza p.3 ; La Gazette de la Grande île p.4 ; Tia Tanindrazana p.3)

- *Sollicité par Madagascar Laza, un ancien membre de la CES a souligné l'existence du droit d'appliquer l'opportunité de poursuite, un principe de procédure pénale qui permet au parquet de décider de la poursuite ou non d'une infraction et qui pourrait*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



justifier l'absence de suite accordée à la plainte du MMM. En vue d'améliorer le processus électoral et la répression des délits en période électorale en particulier, ce magistrat a proposé l'accélération de la procédure, dès qu'une infraction au code électoral est constatée et ce, par l'ouverture immédiate d'une enquête dès la saisine du parquet (p.2)

- *Cette initiative du parti MMM serait loin d'être fortuite, de l'avis de **Midi Madagasikara**. En effet, son président fondateur et non moins candidat aux dernières présidentielles figure actuellement parmi les principaux leaders du mouvement « Mitsangàna ry Malagasy », réclamant la démission de l'actuel Chef de l'Etat du pouvoir. Pour le quotidien, les opposants au régime en place diversifient donc les méthodes pour parvenir à leur fin d'où probablement la relance de ce dossier. (p.3)*

Relations internationales

LE PRESIDENT DE LA BAD RECU A IAVOLOHA

Séjournant dans la Grande île depuis quelques jours, le président de la Banque Africaine de Développement a été reçu, avant-hier au palais d'Iavoloha, par le Président de la République. Si dans son allocution, Akinwumi Adesina a manifesté la volonté de son institution de poursuivre et de renforcer davantage la coopération avec Madagascar, notamment dans le domaine de l'agriculture, la sous-alimentation et l'énergie, qui constistent ses principaux secteurs d'intervention dans le pays, le Président Rajaonarimampianana a grandement remercié la BAD pour le fait qu'elle « ait toujours été aux côtés de Madagascar quelles que soient les situations dans lesquelles le pays se trouve ». Ce fut une occasion pour le bailleur de faire part de ses futurs projets pour Madagascar, en l'occurrence son ambition de faire de la Grande île le « Thaïlande du riz en Afrique », autrement dit la principale réserve de riz du continent. La Banque Afrique de Développement a, par ailleurs, remis au Chef de l'Etat 20 véhicules tout-terrain destinés au ministère des Finances et du Budget, dont 11 seront remis à la Direction Générale des Impôts, 6 à la Direction générale de contrôles financiers et 3, à la Direction générale des Douanes. L'Etat malgache a, pour sa part, élevé le Président de la BAD au rang de Grand Officier de l'Ordre national Malagasy (Madagascar Laza p.14)

DES RESPONSABLES DE LA SECURITE EN STAGE AU SIEGE DE L'ONU

La représentante du Système des Nations Unies, Violette Kakyomya, a reçu une délégation composée de cadres de la sécurité et de la défense, en l'occurrence de hauts responsables au sein de la gendarmerie nationale et de l'armée. Ces derniers se rendront prochainement à New York, plus précisément au siège des Nations Unies, dans le cadre d'un stage sur la sécurité et ce, à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale de l'ONU qui aura lieu la semaine prochaine. Il s'agit plus précisément d'un « échange et partage d'expériences » sur la sécurisation de sommets et de conférences internationales mais également sur la protection des participants. La représentante de l'ONU a ainsi souligné, à l'occasion de cette rencontre, que les responsables de la sécurité malgache vont bénéficier d'un renforcement des acquis aux côtés des responsables du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies. Cette opportunité semble arriver à point nommé dans la mesure où les bénéficiaires vont pouvoir s'imprégner du système de sécurité d'un sommet international d'envergure qu'est l'AG de l'ONU et ainsi pouvoir optimiser la sécurisation des deux principaux sommets que la Grande

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



île va accueillir prochainement : celui de la COMESA et de la Francophonie. (L'Express de Madagascar p.5)

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.2

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Ce projet est financé par l'Union européenne